

Framasoft invité au bal de l'école par l'Hadopi : on y va ou pas ?

Nous avons tout récemment reçu le mail ci-dessous envoyé par l'Hadopi.

Il s'agit d'une invitation à participer, dans des établissements scolaires, à des ateliers « pour sensibiliser le jeune public au droit d'auteur et à la création » (une dizaine de dates sont programmées aux quatre coins de la France pour le premier trimestre 2014).

« Parmi les éclairages divers que nous souhaiterions apporter aux élèves, le regard de Framasoft nous semblerait évidemment très intéressant. »

L'Hadopi agit là dans le cadre de ses missions puisqu'il est explicitement dit dans la loi : « Les élèves reçoivent une information sur les dangers du téléchargement et de la mise à disposition illicites d'œuvres ou d'objets protégés par un droit d'auteur ou un droit voisin pour la création artistique (...) Cette information porte également sur l'existence d'une offre légale d'œuvres ou d'objets protégés par un droit d'auteur ou un droit voisin sur les services de communication au public en ligne. »

Première réaction, presque instinctive, au sein de notre association : sourire narquois, méfiance et forte propension à décliner (gentiment) l'invitation. Pas envie de se faire récupérer et servir de caution ou d'alibi.

Il fait dire que quelques ateliers ont déjà eu lieu et qu'à lire les articles suivants de PC INpact, cela incite à une certaine prudence (litote) : Avec la Hadopi, les sites PUR investissent les salles de classe et On a testé la journée portes ouvertes fermées de la Hadopi.

Non, donc, a priori très peu pour nous.



D'un autre côté, c'est tout de même contrariant de laisser des Hadopi, ou pire encore des Calysto et Microsoft, avoir le *champ libre* (sic) pour pénétrer ainsi l'école et y tenir un discours pas forcément en phase avec le nôtre (nouvelle litote).

Serait-ce une bonne idée d'y aller *quand même*, sous certaines conditions et en avançant groupés ?

Dans les conditions préalables, il pourrait y avoir l'assurance de disposer d'un réel temps d'intervention dans une totale liberté de parole (avec droit de distribuer quelques petits flyers aux élèves à la fin) ainsi que de pouvoir en toute objectivité relater la journée sur nos sites. Et avancer groupés, cela signifie contacter tous nos petits amis : April, AFUL, La Quadrature du Net, SavoirsCom1, etc. pour se coordonner et être présents à toutes les journées.

Telle est la question que nous vous posons dans les commentaires.

Mail d'invitation de l'Hadopi

Bonjour,

Pour sensibiliser le jeune public au droit d'auteur et à la création, l'Hadopi anime des ateliers auprès des élèves de collège-lycée, en collaboration avec les rectorats.

Ces ateliers visent à informer les élèves sur le droit d'auteur et les mécanismes de la création afin d'encourager la responsabilité et l'esprit critique face aux pratiques culturelles sur Internet. Ils visent également à initier les élèves à la création de façon concrète et ludique et à leur permettre de découvrir un univers culturel.

Pour cela, des artistes et des professionnels sont invités à apporter leur témoignage, leur expertise et leur savoir-faire. Parmi les éclairages divers que nous souhaiterions apporter aux élèves, le regard de Framasoft nous semblerait évidemment très intéressant. Aussi, nous serions ravis que vous puissiez participer à un atelier dans les mois à venir.

Pourrions-nous convenir d'une rencontre prochaine pour vous apporter plus de précisions et - je l'espère - pour envisager ensemble les contours d'une participation ?

Vous trouverez ci-joint un calendrier prévisionnel pour les ateliers des mois à venir, nous vous remercions de nous indiquer si vous pourriez être intéressés par une participation à l'un d'entre eux.

Dans l'attente de votre retour, je me tiens à votre entière disposition.

Mail d'un lycéen

Et pour conclure ce billet sur un son de cloche différent, voici un autre message que nous reçu il y a deux semaines.

Bonjour, je suis élève de Terminale Scientifique et engagé comme beaucoup dans la promotion du logiciel libre. Je vous laisse consulter mon profil sur Wikipédia pour connaître mes actions.

J'ai proposé à l'animateur culturel de mon lycée d'organiser trois séances de débats sur trois sujets qui me semblent important : les logiciels libres, Internet, le travail collaboratif et les licences libres.

J'aurais aimé savoir si vous aviez des informations à me fournir pour débiter mon travail : dépliants, documents, affiches que je pourrais acheter à l'association et qui permettraient aux intervenants de ces sessions de discussion de repartir avec quelque chose. Il est bien évident que je fournirai un don à l'association^[1].

Un travail collaboratif entre les membres de la communauté sur ces sujets pourrait aussi grandement m'aider, pour ne rien omettre et trier les informations les plus importantes. L'idée étant d'intervenir de façon pertinente sur ces sujets et de laisser aux invités le message du débat. D'avance, merci beaucoup de l'aide que vous pourriez m'apporter.

Nous lui avons conseillé de prendre contact avec le Groupe d'utilisateurs de Logiciels libres^[2] de son département .

Ce qui fut fait : « ils m'ont tous assuré de leur soutien pour l'écriture et la relecture de mes travaux. Ils m'ont aussi proposé de venir intervenir au sein du lycée. »

Notes

[1] Petit PS en passant à l'Hadopi puisque le lycéen évoque les dons. Framasoft est en campagne de soutien actuellement. Si vous êtes capables de dépenser 3,2 millions d'euros pour une campagne de communication, vous pouvez bien faire un petit geste, non ? ☐

[2] Pour rappel : la liste des GULL francophones sur le site de l'AFUL.